

TUNIS LE 5 DECEMBRE 1974

! Circulaire n° 359 / 74 !  
! émanant du Cabinet !

( ) B J E T / : CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES

---000---

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le calendrier des congés scolaires pour l'année 1974-1975.

- FETE DE L'EVACUATION ( le 15 OCTOBRE ) UN JOUR
- AID EL FITR ( LA VEILLE, LE JOUR et LE LENDEMAIN )
- AID EL IDHA ET CONGE D'HIVER  
( du 21 DECEMBRE APRES LES COURS DU SOIR AU 5 JANVIER INCLUS ) **Quinze Jours**
- FETE DE LA REVOLUTION ( LE 18 JANVIER ) UN JOUR
- RAS EL AM EL HEJRI UN JOUR
- ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE ET CONGE DU PRINTEMPS ( DU 19 MARS APRES LES COURS DU SOIR AU 1er AVRIL INCLUS ) TREIZE JOURS
- ANNIVERSAIRE DES MARTYRS ( LE 9 AVRIL ) UN JOUR
- FETE DU TRAVAIL ( LE 1er MAI ) UN JOUR
- LE MOULED UN JOUR
- FETE DE LA VICTOIRE ( 1 ET 2 JUIN ) DEUX JOURS

2)- POUR LES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ET DES ECOLES  
NORMALES

Les Enseignants de l'Enseignement Secondaire et des Ecoles Normales devront rejoindre leur poste le 19 Octobre 1975 en vue de participer notamment au bon déroulement des différents examens et de préparer la rentrée.

3)- POUR LES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES  
ECOLES NORMALES, ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les Elèves fréquentant les Etablissements de ces différents ordres d'Enseignement rentreront le lundi 6 Octobre 1975, soit après les congés de l'Aid EL Fitr.

LE SECRETAIRE D'ETAT  
AUPRES DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

HADI ZEGHAL